# La Cité de La Villette à Sclayn: un exemple d'urbanisme social à la charnière des XIX^e et XX^e siècles

## Première partie: les acteurs

Le développement de l'industrialisation au XIX^e siècle a nécessité la réalisation de logements ouvriers en dehors des zones urbaines. Ces complexes étaient destinés à accueillir la population ouvrière migrante, venue travailler dans les usines qui étaient installées principalement le long des cours d'eau. La cité de la Villette à Sclayn illustre ce mouvement d'urbanisation caractéristique du XIX^e siècle (fig. 1).

La cité de la Villette est implantée sur une étroite bande de terrain délimitée par la Meuse et la route de Namur à Liège, en province de Namur. Elle dépend des usines G. Dumont et Frères qui occupent la rive opposée à Sclaigneaux (province de Liège). Un bac reliant les deux rives assurait quotidiennement le transport des ouvriers.

La construction de la cité s'échelonne sur plus d'un demi-siècle: les premières maisons sont érigées en 1875, les dernières datent de 1929. Les bâtiments à caractère collectif sont élevés en 1892 et 1905; ils connaîtront des aménagements. Une chronologie descriptive des éléments constitutifs de la cité sera développée ultérieurement.

La commune de Sclayn participe à l'essor industriel de la vallée de la Meuse. Bien que d'origine agricole, Sclayn compte des mines de plomb dont la première mention remonte à 1265, des mines de houille, des carrières de pierre calcaire, des usines de traitement de la chaux et un atelier de constructions mécaniques. Les altérations du paysage témoignent de ce long passé industriel.

Le toponyme de la «Villette» est symptomatique d'une volonté de créer une cité composée d'habitations et d'équipements collectifs suffisants pour lui conférer une certaine autonomie. Le terme apparaît pour la première fois en 1897, il a probablement été attribué à l'ensemble lors de la phase de construction de 1892 qui vit l'érection d'une école et d'un dispensaire.

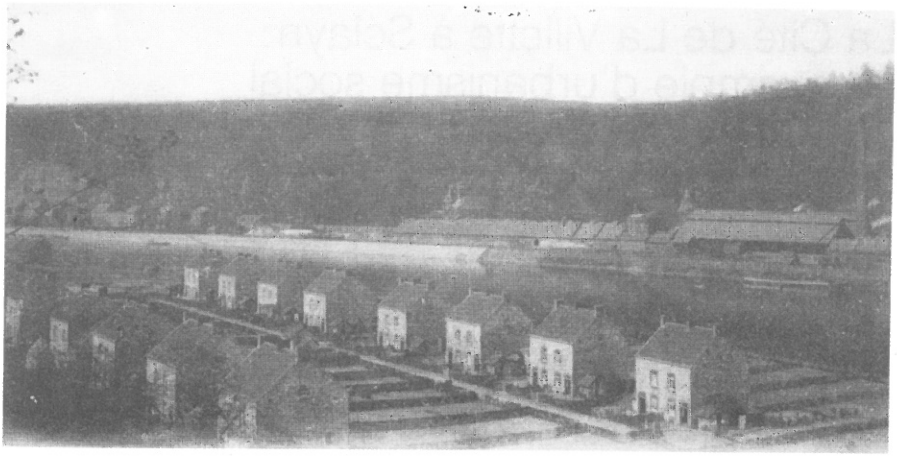

**Fig. 1 : La Cité de la Villette. Ensemble de maisons construites en 1892.**
D'après une carte postale oblitérée en 1904.

D'autre part, le choix du nom renforce la distinction entre le complexe ouvrier dirigé vers l'usine — facteur de modernité au XIX^e^ siècle — et l'environnement rural dans lequel s'inscrit toujours le village de Sclayn.

La cité construite par Gustave Dumont se place dans une vision libérale du logement ouvrier définie aux Congrès d'Hygiène publique de 1851 et 1852. Les priorités accordées à l'habitation sociale relèvent de l'hygiène et de la morale dans une combinaison financière avantageuse.

Cette première partie est consacrée à la présentation des personnes directement liées au projet, à la construction et à l'aménagement de la Villette, ainsi qu'à ses habitants.

## Le fondateur : Pierre-Gustave Dumont (1821-1891)

G. Dumont est né à Liège en 1821 (fig. 2). Il obtient son diplôme d'ingénieur des mines en 1845. Il compte parmi ses oncles André Dumont, le célèbre géologue qui décrivit le bassin minier de Liège au début du XIX^e^ siècle.

Jusqu'en 1862, G. Dumont est surtout connu pour ses activités professionnelles dans les services publics en qualité de sous-ingénieur aux districts de Mons et de Huy. En 1856, il dépose un projet d'alimentation en eau potable pour sa ville natale. Son travail est approuvé par

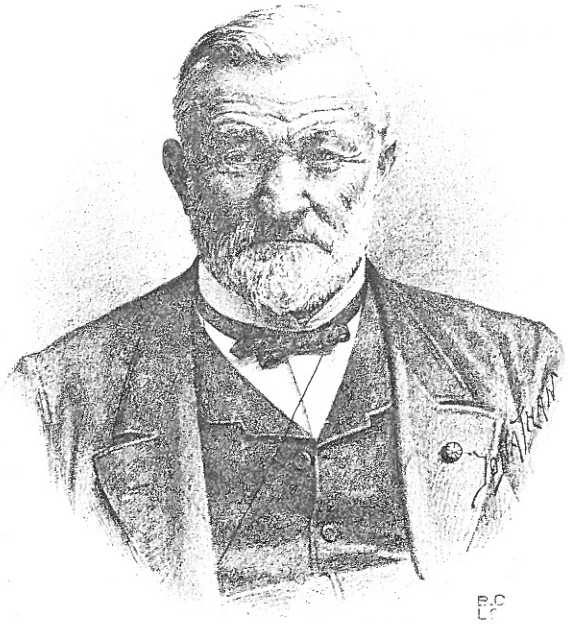

**Fig. 2: Portrait de Pierre-Gustave Dumont (1821-1891), fondateur des usines de Sclaigneaux et de la cité de la Villette.**
(Extrait de «Nécrologie et funérailles de Gustave Dumont. Ingénieur des mines. Officier de l'Ordre de Léopold, le 25 avril 1891»).

les autorités communales en 1859. Ensuite, G. Dumont rédige un mémoire sur les conséquences de la déstabilisation du sol au quartier d'Avroy à Liège dont il attribue l'origine à la présence de nombreuses galeries d'extraction de houille. Le rapport est vivement contesté par l'Union des Charbonnages, Mines et Usines métallurgiques de la province de Liège. Mais en signe de remerciement, la ville de Liège décerne à G. Dumont le titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1869.

Dès 1848, il reprend avec ses frères l'ancienne Société de la mine des Sarts à Seilles pour laquelle il fait construire le premier four à chaux destiné à transformer les matières métalliques de peu de valeur en métaux utiles. A partir de 1864, la Société se dirige vers l'extraction de plomb et de zinc par l'utilisation de la vapeur d'eau. Ce procédé avait été inventé par le chanoine J.J.D. Dony (1759-1819) à Liège, à l'aube du XIX$^{e}$ siècle. L'extension de l'usine G. Dumont et Frères se poursuit et en 1886, une unité de production d'acide sulfurique à partir de gaz de blendes est inaugurée.

G. Dumont décède subitement en 1891. Ses beaux-fils Alfred et Jules Lamarche reprennent le flambeau. Un buste en marbre de G. Dumont est conservé dans la bibliothèque du château d'Haltinne en Condroz.

La première guerre mondiale met un terme à la prospérité des usines Dumont. Le conseil d'administration décide la cessation des activités afin de ne pas collaborer avec l'occupant. Durant l'entre-deux-guerres, la reprise s'amorce lentement en raison des importants dommages de guerre. Après 1945, la Société Dumont s'oriente vers le secteur hydraulique. Elle disparaît complètement en 1976 lors du rachat de la Société par la Fabrique Nationale Herstal, tandis que les locaux sont repris par la Société Dolomies-Lhoist qui exploite des carrières à Namèche.

## L'architecte et les entrepreneurs

La consultation des rapports du Conseil d'administration de la Société G. Dumont et Frères a permis de découvrir les noms des entrepreneurs d'origine namuroise (MM. Halleux, Staes, Mabille) et le nom de l'architecte, M. Bernimolin. La Société s'était vraisemblablement attachée les services d'un architecte-conseil qui a dirigé les différentes campagnes de construction de la cité, ainsi que les aménagements à apporter aux immeubles appartenant à la Société.

Trois architectes répondent au nom de Bernimolin, mais deux surtout sont à épingler. Il s'agit de Jules et Emile Bernimolin. Tous deux sont d'origine liégeoise et se présentent respectivement comme père et fils. Ils appartiennent à une famille qui a compté quatre générations successives d'architectes. Ils ont de plus étudié à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Jules Bernimolin devient en 1884 membre correspondant de la Société Centrale d'Architecture de Belgique. Il y conserve son titre jusqu'en 1918, année de son décès. Il demeurait en 1889 au numéro 5, rue de Pitteurs. Ensuite, Emile Bernimolin a repris l'atelier de son père et il a prolongé le mandat paternel dès 1919 auprès de la S.C.A.B. jusqu'en 1962. Il est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1974. Lors d'une exposition tenue au palais d'Egmont en 1922, célébrant le cinquantenaire de la S.C.A.B., il présente des maquettes de monuments réalisés à Liège. Son atelier est installé dans la rue du Paradis à Liège. Peut-être est-il l'auteur des six dernières maisons de la Villette construites en 1929 et relevant d'un courant stylistique différent? Enfin, Hubert Bernimolin réside à Ixelles.

Il est mentionné dans les registres de la S.C.A.B. en 1893. H. Bernimolin a probablement participé à l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1897, au cours de laquelle il a réalisé le restaurant «Chez Rémy», pavillon représentatif de la gastronomie belge. D'autre part, il est l'auteur de demeures au square Ambiorix à Bruxelles. Selon toute vraisemblance, Jules Bernimolin, architecte liégeois, contemporain des principales phases de construction de la Villette, est responsable des maisons, des écoles et du dispensaire élevés en 1892, 1905 et 1908. Quant aux habitations érigées en 1875, la question demeure entière...

L'attribution du projet de la cité ouvrière à un architecte liégeois concorde avec le fait que G. Dumont soit originaire de Liège, et avec l'implantation du bureau commercial de la Société dans cette même ville. Enfin, l'hypothèse de la filiation géographique est corroborée par les nombreux actes notariés contractés par la Société auprès de notaires liégeois.

## Les habitants

La cité de la Villette a été construite pour les ouvriers qui travaillaient aux usines Dumont. Pour pouvoir bénéficier d'un logement, il fallait au moins qu'une des personnes locataires soit salariée chez Dumont. Généralement, il s'agissait du chef de famille; en cas de veuvage, un des fils endossait cette responsabilité. En raison de la disproportion existant entre les 35 maisons érigées en 1892 et la demande (1231 ouvriers en 1896), la Société Dumont favorisa l'idée de la propriété individuelle: *«Il est évident que la Société ne pourrait songer à fournir sous la forme que nous venons de voir, à tous ses ouvriers non propriétaires, le logement pour eux et leur famille; il ne serait point possible de multiplier ces constructions de façon à satisfaire à toutes les exigences (...); elle cherche à répandre et à rendre sympathique auprès des travailleurs l'idée de l'ouvrier propriétaire...*[1]

La location des maisons est établie sur base d'un intérêt de 3% du capital investi lors de la construction, ce qui signifie, en 1897, une location mensuelle de 10 francs par ménage.

La lecture des recensements de la population de Sclayn a livré des informations quant aux personnes résidant à la Villette entre 1900 et 1948. Chose singulière, les recensements de population antérieurs ne signalent pas encore d'habitants à la Vilette. Certaines constatations générales s'imposent à leur propos:

(1) La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclaigneaux à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897 (Hors concours). Institutions ouvrières, p. 18.

— La numérotation des maisons varie d'une période à l'autre; certains numéros sont manquants, d'autres sont indiqués comme non attribués.

— Le métier le plus fréquemment repris est celui d'ouvrier d'usine. Viennent ensuite les spécialisations telles que fondeur, mécanicien, batelier, aide forgeron (fig. 3). Des professions plus originales figurent également: un employé des transports et un tailleur d'habits.

Enfin, certaines activités ne présentant aucune relation avec la Société sont mentionnées dès 1920; c'est le cas d'un cordonnier, d'un cultivateur, d'un négociant et de trois cabaretiers.

— Les familles nombreuses n'occupent pas exclusivement la cité; plusieurs ménages sans enfant sont répertoriés dès 1900. De même, une femme seule, journalière, occupe une maison en 1919.

— Plusieurs générations cohabitent sous le même toit. Ce phénomène s'accentue durant les périodes de guerre.

— Une congrégation féminine de Sœurs de Charité est présente dans la cité dès le début du XX$^{e}$ siècle. La première décennie voit l'arrivée de trois religieuses. Dès 1911, douze sœurs résident au dispensaire de la Villette. Au début de la guerre 1940-45, la communauté compte huit membres et un prêtre-professeur. En 1945, quatre religieuses, dont deux infirmières, sont enregistrées à la clinique Sainte-Barbe (ancien dispensaire).

— La sous-location s'est exercée au sein de la cité au cours des années 1910-1920. Trois ménages accueillent chacun un pensionnaire. Aucun document de la société n'atteste cette pratique à la Villette.

Le taux moyen d'occupation de la cité a connu des variations qui sont dues principalement aux pertes causées par les guerres. De même, des modifications dans la composition de la population sont perceptibles.

La moyenne d'occupation pour les années 1900-1910 s'élève à 6,3 personnes par maison. Elle connaît une légère baisse pour la décennie suivante: 5,9 personnes par habitation. La période 1920-1930 enregistre une forte chute: le taux d'occupation moyen se situe à 4,3 membres par logement. De même, les familles comptent 2,3 enfants et le nombre de ménages sans enfant s'est accru. Le taux se redresse sensiblement pour les années 1930-1948, et cette période voit également l'arrivée de familles yougoslaves, italiennes et polonaises.

On assiste à l'apparition progressive d'employés et d'ouvriers carriers dans la cité. Cette évolution correspond à l'appropriation de la Villette par la Société Dolomies-Lhoist en 1945.

La cité de la Villette a donc été conçue par Gustave Dumont pour loger ses ouvriers à proximité immédiate des usines de plomb et de zinc de Sclaigneaux (fig. 4). Le taux d'occupation moyen pour les années 1900-1948 approche 5,3 personnes par habitation. Les variations de population se manifestent en fonction de l'aménagement progressif du complexe, des événements extérieurs (les guerres de 1914-18 et 1940-45) qui influencent directement la courbe démographique générale, et enfin, du changement de propriétaire qui modifie la composition sociale de la cité.

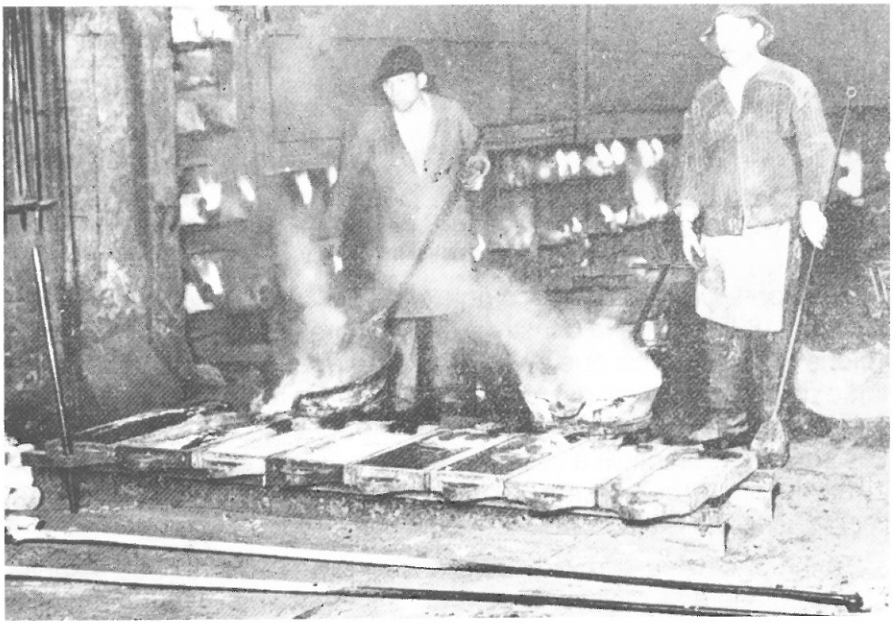

**Fig. 3 : Le travail des ouvriers aux usines Dumont après la guerre 1940-1945.**
Photographie de M. Leduc.

## Deuxième partie : les constructions

La cité de la Villette a été aménagée progressivement : les documents qui permettent de suivre son évolution, sont les plans cadastraux et les rapports de conseil d'administration de la Société Dumont.

Le début de la construction remonte à 1875 : trois paires de deux maisons accolées et une maison isolée sont érigées le long du chemin de halage. Un fournil a été joint à l'ensemble. De plus, deux maisons bordent la route de Namur à Liège; elles sont agrandies en 1889.

**Fig. 5 : La Cité de la Villette en bordure de la route Namur-Liège. Etat en juillet 1989.**

La volonté de réaliser un complexe ouvrier se manifeste plus nettement en 1892 lors de la construction d'un premier groupe de 32 habitations jumelées, ainsi que de fournils et de pompes. Le noyau urbanistique de la cité est ainsi défini : deux groupes de maisons sont destinés, l'un au dispensaire, l'autre aux écoles Froebel, primaire et ménagère. Les services essentiels à la vie de la cité sont implantés dès 1892. Ils connaîtront ultérieurement des aménagements nécessités par l'accroissement de la population à la Villette (fig. 5).

En 1905, plusieurs travaux sont entrepris à la Villette : des réserves sont ajoutées à la maison indépendante. Le chemin «de Meuse» est redressé; il suit un tracé strictement perpendiculaire à la route de Namur à Liège.

Enfin, l'aménagement le plus manifeste se signale à l'ouest des terrains Dumont : s'y élève un long bâtiment scolaire environné d'un mur.

Le 24 décembre 1897, la Société Dumont achète à Mesdames Laure et Léonie Préale des terrains sur lesquels seront construits, en 1908, onze autres groupes de deux maisons, dans le prolongement des précédentes.

Un souci de continuité et d'harmonie se dégage des campagnes de construction de 1892 et de 1908. Une quinzaine d'années sépare les

**Fig. 4: Fraction de la Cité de la Villette. Au fond, les écoles. Etat en 1975.**

deux ensembles; cependant, le logement, l'implantation et les motivations restent semblables. Au cours de cette année, la Société Dumont décroche à l'exposition universelle et internationale de Saint-Louis «... *les distinctions suivantes: Diplôme de la médaille d'Argent. Groupe 136. Logements ouvriers. Diplôme de la médaille d'argent. Groupe 781. Institutions au profit des employés.*» (1)

En raison de l'affluence des ouvriers étrangers — venus suppléer la carence de la main-d'œuvre autochtone — la Société décide d'aménager en dortoir l'ancien magasin de l'usine à plomb à Sclaigneaux.

La dernière phase de construction de la cité remonte à 1929. La S.A. G. Dumont et Frères commande la réalisation de six maisons jumelées, relevant d'un mode architectural d'inspiration régionaliste tel qu'il est développé dans les cités-jardins de Lechtword (GB, 1904) et du Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort (1921-30).

La construction de la Cité de la Villette s'est donc étalée sur plus d'un demi-siècle: elle regroupe 65 maisons, une école, un dispensaire et une chapelle, des terrains de sport; le tout disposé sur 4 hectares, 24 ares et 68 centiares. L'ensemble sera revendu à la Société Dolomies-Lhoist de Marche-les-Dames en 1945. A partir de 1972, les maisons sont vendues aux particuliers: un processus d'individualisation des logements s'opère afin de rompre la monotonie inhérente aux habitations ouvrières.

(1) *Rapport du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance du 31 janvier 1899 au 11 février 1905.* Séance du 11 février 1905.

## Les habitations

Les phases de construction les plus significatives sont menées en 1892 et 1908; 28 groupes de deux maisons sont alors élevés. Le modèle architectural reste identique, à l'exception du matériau utilisé, de la conformation des sous-sols et des annexes (fig. 6-8).

Les habitations construites en 1892 sont réalisées en pierre calcaire tandis que celles de 1908 sont érigées en briques. Les façades sont chaulées de couleur ocre et les pignons recouverts de ciment pour les protéger de l'humidité. La superficie totale d'un logement équivaut à 40,50 m²; soit 4,60 m de largeur de façade et 8,80 m de profondeur. La façade avant est percée de trois ouvertures: la porte d'entrée et la fenêtre du séjour au rez-de-chaussée, une fenêtre axiale à l'étage. Les seuils des portes et des fenêtres sont en pierre bleue, les linteaux courbés sont soulignés de briques paneresses posées verticalement. Les annexes sont adossées aux façades latérales. Elles comprennent les

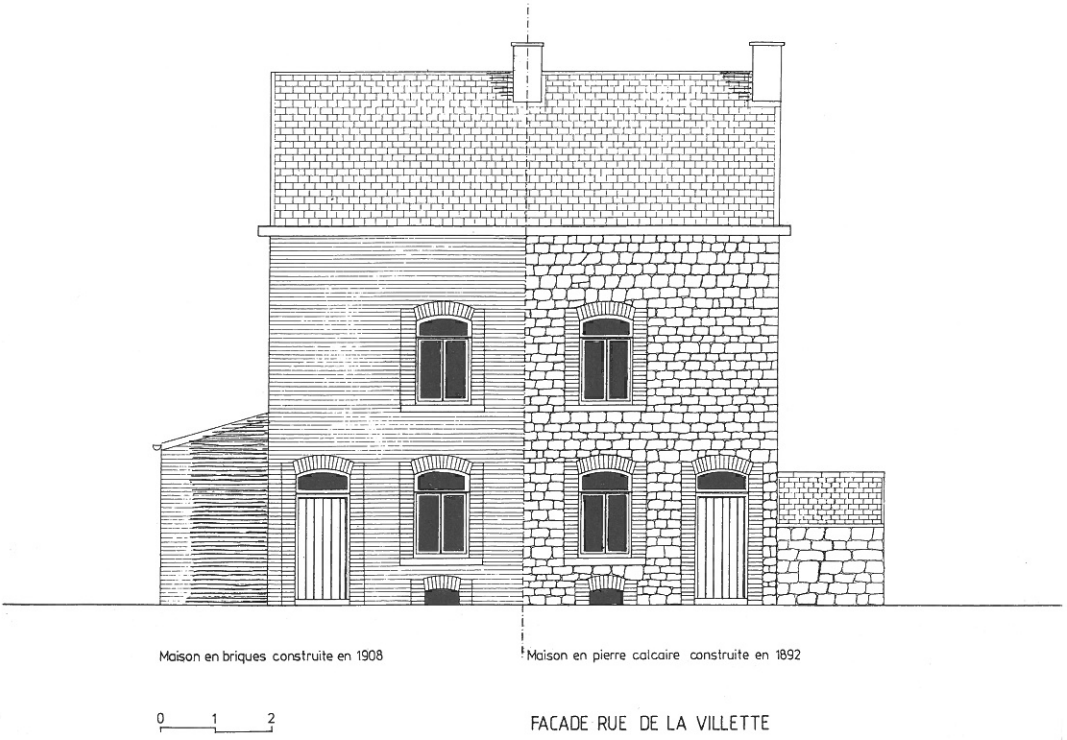


**Fig. 6: Comparaison entre les maisons de 1892 et 1908. Façades.**

commodités et une étable «... *pour abriter soit une chèvre, soit une brebis: beaucoup de travailleurs des usines trouvent, dans cet élevage en petit, une ressource et un passe-temps...*» (1)

Les remises de 1892 sont compartimentées et plus basses que celles construites d'un seul tenant en 1908. Les pignons sont percés, soit d'une lucarne en 1892, soit de deux lucarnes sous arc en plein cintre en 1908. Le doublement des lucarnes correspond à l'aménagement du grenier en chambre mansardée. La façade arrière dispose au centre de deux fenêtres superposées et identiques aux baies de la façade avant. Les toitures sont constituées de tuiles de couleurs contrastées dans lesquelles apparaissent en sombre les initiales G.D. du fondateur. Les maisons sont entourées d'un jardin de cinq ares.

La disposition interne des habitations se présente comme suit: les caves voûtées sont destinées au stockage du charbon. Les caves seront doublées en 1908. Le rez-de-chausée se compose d'un vestibule

(1) *La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclaigneaux à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897. (Hors concours)*, Institutions ouvrières, p. 16.

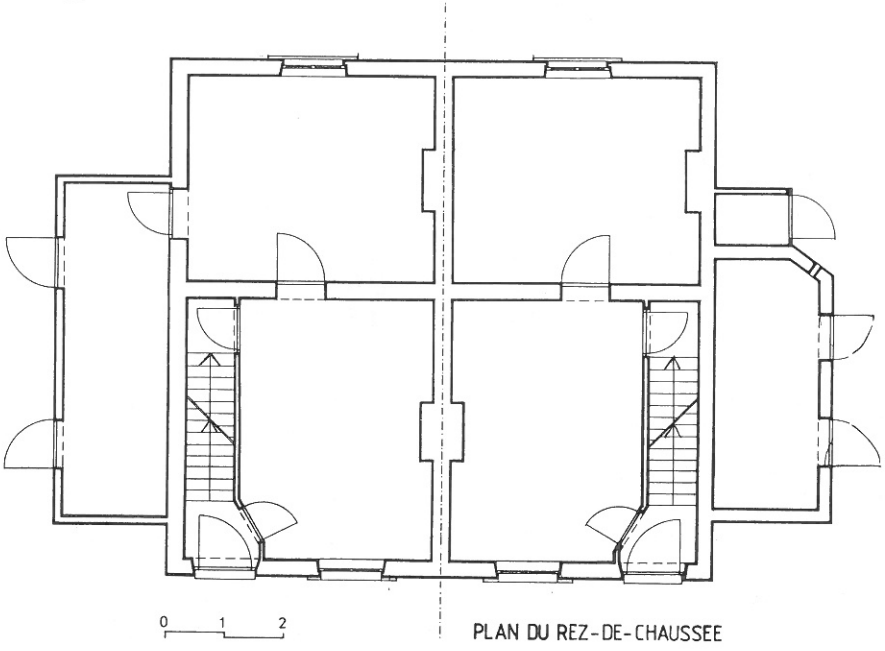


**Fig. 7: Plans comparés au rez-de-chaussée des maisons de 1892 (à dr.) et 1908 (à g.).**

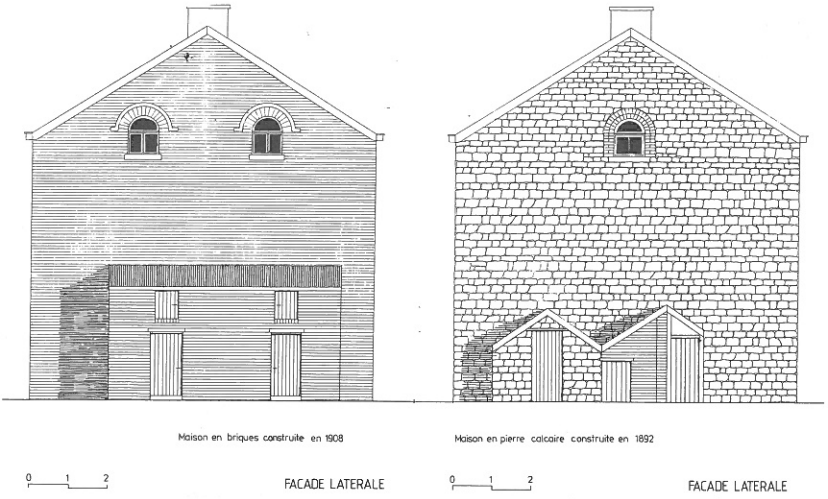


**Fig. 8: Faces latérales comparées des mêmes maisons de la Villette.**

d'entrée dans lequel débouche la cage d'escalier, et de deux pièces en enfilade, dont l'une est pourvue d'un feu. Un accès direct de la cuisine vers les annexes est aménagé pour les maisons de la seconde campagne. Le sol est couvert d'un pavement rouge et noir ou jaune et noir.

Deux chambres à coucher occupent le premier étage. Enfin, la partie avant du grenier est mansardée en 1908.

Le modèle architectural déterminé lors des campagnes de 1892 et 1908 à la Villette est à rapprocher des habitations érigées par les sociétés privées de logement ouvrier apparues après les Congrès d'hygiène publique de 1851 et 1852, dont les exemples se retrouvent notamment au quartier du Stuyvenberg à Anvers à partir de 1869.

Un embryon de cité ouvrière avait été développé à la Villette en 1875, lorsque la Société Dumont avait construit sept maisons dont trois groupes de deux habitations jumelées et une maison isolée. Les six logements accolés sont proches de ceux précédemment décrits: ils disposent de trois fenêtres en façade et la retombée des toitures s'appuie sur les linteaux des fenêtres de l'étage. Une fenêtre éclaire la façade arrière. Les maisons sont sensiblement plus grandes: 5,35 sur 9,50 m. L'unique maison isolée du complexe se déploie en largeur. Elle est élevée en moellons de calcaire chaulés. La porte d'entrée s'inscrit entre deux hautes fenêtres rectangulaires, surmontées à l'étage de deux

baies de moindre grandeur. Les encadrements de fenêtre sont en pierre bleue.

En 1929, un dernier ensemble de six habitations est ajouté. Le type architectural se place dans la filiation des cottages anglais de Lechtword et Hampstead Garden Suburb de 1904 en Angleterre. La thématique des cités-jardins se répand, et la S.A. G. Dumont et Frères assimile ce courant dans les dernières habitations qu'elle entreprend. Les maisons sont jumelées et construites en briques foncées avec l'inscription de pseudo-colombage en pierre.

### Les pompes et les fournils

La distribution en eau ménagère s'effectuait par six pompes réparties dans la cité. A proximité des pompes, des fournils avaient été aménagés *«... pour permettre aux ménages ouvriers de cuire leur pain eux-mêmes.»* (3) Les fournils sont des constructions quadrangulaires d'environ 4 m de côté et dotées d'un appendice correspondant au four même.

### Les écoles

Un souhait émis par la direction a favorisé l'ouverture d'une école gardienne, primaire et ménagère à la Villette dès 1892: *«La Société, comprenant que l'un des plus sûrs garants de l'ouvrier et de sa famille contre le vice est une bonne éducation inculquée dès les premières années de la vie, a fondé des écoles chez elle...»* (4)L'enseignement est confié aux Sœurs de Notre-Dame Mère de Miséricorde, originaires de Manage.

Lors de la campagne de 1892, un groupe de deux maisons est affecté à une destination scolaire. Ensuite, le bâtiment étant devenu trop petit, de nouvelles écoles sont construites en 1905 à l'extrémité ouest de la cité. Un édifice imposant de 35,20 sur 10,70 m, élevé en briques rouges, abritait au centre, le logement de l'instituteur tandis que les ailes étaient occupées respectivement par les classes des filles et des garçons. De par la symétrie des éléments et la sobriété de leur facture, les nouvelles écoles relèvent d'une esthétique d'inspiration néo-classique (fig. 9).

### Le dispensaire et la chapelle Sainte-Barbe

Dès 1892, un dispensaire est également aménagé au sein de la cité. Il est exclusivement destiné au personnel des usines. Une congrégation féminine de Sœurs de la Charité, puis de Sœurs franciscaines à partir de 1950, apportait les soins aux malades.

En 1911, une chapelle dédiée à Sainte-Barbe est construite à côté de l'hôpital (fig. 10). Il s'agit d'un petit bâtiment mononef de 7 sur 18,40 m à trois travées. Une niche percée au-dessus du porche d'entrée abrite une statue de sainte Barbe, protectrice des ouvriers carriers et des mineurs. La chapelle sera allongée d'une travée supplémentaire en 1938.

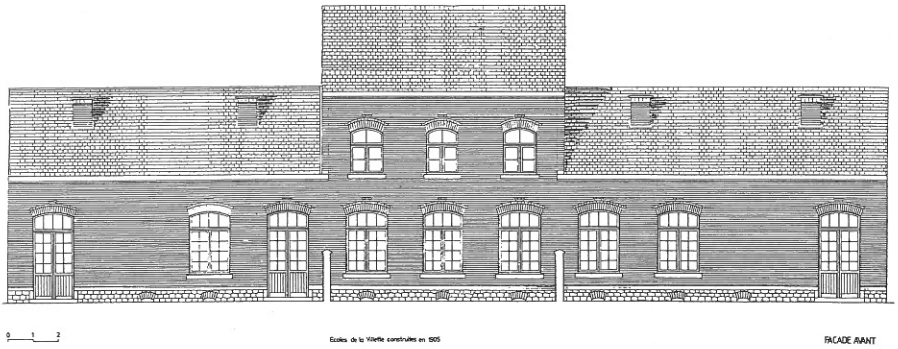


**Fig. 9: Façade principale des écoles érigées en 1905.**

**Fig. 10: Chapelle Sainte-Barbe (1911).**

**Fig. 11 : Dispensaire (1892). Façade à rue.**

L'établissement sanitaire (fig. 11) connaît des transformations successives dont la plus significative est le liaisonnement de deux groupes de maisons par la rotonde en 1930. Un souci d'homogénéisation se dégage de l'ensemble : choix de la pierre calcaire comme les maisons de 1892, adoption de l'arc en plein cintre pour l'entrée, qui rappelle le porche de la chapelle, et encadrement des baies par des briques rouges comme pour les habitations.

## La cantine

De l'autre côté de la Meuse, la Société disposait d'une cantine qui proposait au personnel des usines des repas et des produits alimentaires à prix réduit. Par la suite, la cantine sera installée dans une maison au bord de la route provinciale. Grâce à sa nouvelle implantation, elle répondra davantage aux nécessités des habitants de la Villette.

En outre, la Société patronnait des groupes de divertissement tel que l'Orchestre de Dumont. Elle participait financièrement à la Caisse de Secours qui accordait des subventions aux malades, aux blessés ainsi qu'aux veuves d'ouvriers décédés sur le lieu de travail.

Aussi bien la Société a-t-elle déployé un ensemble de moyens afin de répondre de manière satisfaisante aux besoins de ses ouvriers en leur accordant un logement simple et pratique qui s'inscrit directement dans les modèles architecturaux véhiculés par les congrès d'hygiène publique du milieu du XIX[e] siècle. Elle avait en outre mis à la disposition des habitants de la Villette des services d'intérêt collectif (écoles, dispensaire, cantine, caisse mutualiste et société de divertissement) qui assuraient à la cité une relative autonomie. Cette démarche donne à l'ouvrier-locataire l'illusion d'un affranchissement à l'égard du patron dans la vie quotidienne. Pourtant, les initiales de celui-ci ne cessent de frapper ostensiblement les toitures de chaque immeuble du site bâti... (1).

Véronique PITTIE
(Louvain-la-Neuve)

(1) Relevés d'architecture et photographies (juillet 1989) de l'auteur.

## Bibliographie

T. BOUVY COUPERY DE SAINT-GEORGES — *Haltinne* dans *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, n° 28, décembre 1975.
*Bruxelles kermesse*, dans *La Réforme*, 24 avril 1897.
*Bulletin de la Société Centrale d'Architecture de Belgique*, Bruxelles, 1884 à 1889.

O. DONY-HENAULT — *Le créateur de l'industrie du zinc en Belgique, J.J.D. Dony. Documents inédits et linéament biographiques nouveaux*, dans *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique. Séance du 9 octobre 1939.*

*H. HASQUIN, R. VAN UYTEN et J.M. DUVOSQUEL — Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, t. II, *Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, 1980, pp. 1353-1354 et 1355-1356.
*Nécrologie et funérailles de G. Dumont. Ingénieur des mines. Officier de l'Ordre de Léopold*, 25 avril 1891.
*Province de Namur. Arrondissement administratif de Namur. Commune de Sclayn. Registres de population, 1900-1910; 1910-1920; 1920-1930; 1930-1948.*

M. RAGON — *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, t. I et II, Tournai, 1979.
*Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères. Liège. Procès-verbaux. Réunions.* Mai 1899 - mars 1900.
*Société Anonyme G. Dumont et Frères. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance.* 25 mars 1905 au 6 décembre 1912.
*Société Anonyme G. Dumont et Frères à Sclaigneaux. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance.* 24 janvier 1913 au 12 février 1923.
*La Société Anonyme pour l'Exploitation des Etablissements G. Dumont et Frères à Sclaigneaux à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1897 (Hors concours). Institutions ouvrières.*
*Société Centrale d'Architecture de Belgique. 50[e] anniversaire de la fondation. Art architectural. Catalogue de l'Exposition Internationale ouverte au palais d'Egmont du 5 au 15 septembre 1922 à l'occasion du X[e] congrès des architectes tenu à Bruxelles*, Bruxelles, 1922.

**Résumé chronologique de l'aménagement de la Cité de la Villette**

— 1848 : fondation de la Société G. Dumont et Frères à Sclaigneaux

— 1875 : 3 groupes de deux maisons en briques, 1 habitation isolée en moellons de calcaire, 1 fournil et une pompe

— 1892 : 16 groupes de deux maisons en pierres calcaires dont le dispensaire et l'école 2 fournils et 2 pompes

— 24.12.1897 : la Société Dumont achète les terrains de Mmes Laure et Léonie Préalle

— 1905 : construction des nouvelles écoles

— 1908 : 11 groupes de deux maisons en briques, 3 pompes et 3 fournils

— 1911 : érection de la chapelle Sainte-Barbe

— 1930 : liaisonnement de 2 groupes de 2 maisons au dispensaire par la rotonde

— 1938 : prolongement de la chapelle de 4,40 m

— 1945 : vente de la la cité de la Villette à la société Dolomies-Lhoïst de Marche-les-Dames

— 1955 : création de la Coopérative Villette-Sainte Barbe à l'initiative des mutualités chrétiennes dépendant de l'hôpital Saint-Luc à Bouge

— 1956 : adjonction d'une aile en béton apparent à l'hôpital Sainte-Barbe

— 1972 : vente progressive des 65 habitations du complexe ouvrier aux particuliers

— 197? :vente de la cantine et des écoles à l'A.I.M. (Institut d'enseignement pour handicapés mentaux) à Sclayn.